

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

27/04/2017

Dossier complet le :

03/05/2017

N° d'enregistrement :

2017-0104

1. Intitulé du projet

Construction d'une surface de vente à dominante alimentaire de 1421 m² avec 88 places de stationnement, après démolition de deux bâtiments existants. Le projet se situe Rue du Maréchal Foch sur la commune de St-Quentin dans le département de l'Aisne.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SNC LIDL

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

SEBASTIEN RENAUD

RCS / SIRET

3 4 3 | 2 6 2 | 6 2 2 | 0 4 9 0 1

Forme juridique

Société en Nom Collectif

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
41° a) Aire de stationnement au public de 50 unités et plus.	Réalisation d'une aire de stationnement de 88 places située sur le coté et à l'arrière du magasin.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Construction d'un bâtiment commercial de 2414,25 m² de surface de plancher et 1421 m² de surface de vente.

Le terrain support du projet est localisé rue du Maréchal Foch sur la commune de Saint-Quentin, au croisement et en contre-bas de la rue du Général Leclerc, axe majeur de la ville reliant le centre-ville de St-Quentin au Nord, au quartiers Sud de la ville.

Réalisation d'une aire de stationnement de 88 places dont 50 seront perméables (pavés drainants).

Plantation de 36 arbres sur 2551 m² d'espaces verts, soit 30.11 % de la surface totale du projet affecté aux espaces verts.

4.2 Objectifs du projet

Il s'agit de la création d'un magasin LIDL exerçant de la vente au détail en libre service de produits alimentaires, produits frais et produits de grande consommation.

- Proposer un bâtiment moderne en phase avec les attentes des consommateurs:
- Construction d'un bâtiment conforme aux normes environnementales : (RT2012, Toiture photovoltaïque).
- Réaménagement total d'un espace occupé anciennement par la société TOTAL.

Création de 88 places de parking nécessaires au bon fonctionnement du magasin:

Dont 50 places perméabilisées, grâce à un revêtement en pavés drainants et Evergreen,

- 10 places électriques,
- 24 places en autopartage,
- 2 places PMR
- 2 places "FAMILLES"

Le magasin générera une vingtaine d'emplois ETP en CDI.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

1°) Démolition de constructions existantes (un bâtiment du bureaux ainsi qu'un bâtiment de stockage en fond de parcelle) avec tri-sélectif des déchets sur le site et évacuation par voie routière. Le béton des fondations sera également concassé sur place avant d'être évacué.

2°) Construction du magasin à dominante alimentaire sur dallage terre-plein. (L'implantation du bâtiment respecte les nouvelles dispositions du PLUi (Approuvé le 27/03/2017) pour les constructions dont l'emprise au sol est supérieure ou égale à 300 m²), autorisant un retrait de 2mètres minimum des limites séparatives latérales. Le magasin LIDL est implanté par à la rue du Maréchal Foch

3°) Construction de l'aire de stationnement par décapage puis terrassement, enlèvement des déchets, couche de forme, compactage, pose couche d'accrochage et pose couche de roulement. Le niveau fini se rapproche du niveau existant.

4°) L'entrée des véhicules VL-PL se fera depuis la rue du Maréchal Foch, au Sud de la parcelle, à coté du pont.

5°) L'aire de stationnement en enrobé sera dessiné autour du bâtiment LIDL, ainsi que les espaces verts périphériques.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet prévoit une vingtaine d'emplois en CDI.

Le magasin nouveau magasin LIDL devrait avoir une clientèle de l'ordre de 625 à 1 058 clients par jour selon les jours de la semaine. On peut considérer que 90% de la clientèle sera motorisé, il faut donc s'attendre à un nombre compris entre 563 à 952 véhicules par jour soit entre 51 et 87 véhicules par heure.

Les accès livraisons et clients se font par la même entrée / sortie donnant sur la rue du Maréchal Foch. Le quai de livraison sera situé en fond de parcelle à l'arrière du magasin, à proximité d'une aire de retournement. Il n'y aura pas de cisaillement avec les flux de clientèle car les livraisons seront effectués en dehors des heures d'ouverture.

Le site sera relié aux transports collectifs via des trottoirs permettant l'accès aux arrêts (Passage Supérieur et Carnot) des lignes de transports collectifs (1, 2, 3 et 6), situés à moins de 150 mètres du projet.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Demande de permis de construire un E.R.P.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface du terrain :	9214,00 m ²
Emprise au sol du bâtiment :	2627,00 m ²
Surface des aires de circulation :	4313,00 m ²
Surface des espaces verts :	2551,00 m ²
Surface de plancher :	2414,00 m ²
Surface de vente :	1421,00 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue du Maréchal Foch au croisement
en contre-bas de la rue du Général
Leclerc.

Coordonnées géographiques¹

Long. 3 ° 17 ' 60 " E Lat. 49 ° 50 ' 25 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b)
et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b),
22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de
l'annexe à l'article R. 122-2 du
code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation
environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les
différentes composantes de votre projet et
indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité de la gare de Saint-Quentin (200 mètres à vole d'oiseau) remarquable par sa façade et son buffet décoré par Auguste Labouret (Mosaïste, peintre verrier).

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Prescription d'un Plan de Prévention des Risques inondations pour la commune de Saint-Quentin Approuvé le 06/12/2011 Prescription d'un Plan de Prévention des Risques Mouvements de Terrain pour la commune de Saint-Quentin Approuvé le 29/10/2014
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site se situe à 600 mètres de la zone Natura 2000 des Marais de l'Isle de Saint-Quentin.
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Proximité de la gare de Saint-Quentin (200 mètres à vole d'oiseau) remarquable par sa façade et son buffet décoré par Auguste Labouret (Mosaïste, peintre verrier).

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour information, la commune de Saint-Quentin est concernée par un plan de prévention des Risques Inondations approuvé le 06/12/2011.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Flux Routier (Clientèle, livraisons)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Flux Routier (Clientèle, livraisons)

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>De légères vibrations pourront être produites lors des travaux de réalisation, générés par les déplacements des engins de chantier principalement.</p>
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Éclairage des parkings et des enseignes selon les normes en vigueur.</p> <p>Le magasin et ses aménagements ne sont pas éclairés en permanence, l'éclairage extérieur du magasin, enseigne, candélabres et lampes extérieurs s'allument à 5 h 30 du matin peu avant l'arrivée du personnel et s'éteint automatiquement le soir une heure après le départ du personnel.</p>
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>En ce qui concerne la gestion des eaux pluviales, celles-ci seront collectées puis rejetées dans le réseau public après traitements par un séparateur d'hydrocarbures.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets générés par ce type d'activité sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cartons - Plastiques - Déchets organiques - Déchets carnés, - Autres / Déchets Industriels Banals

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet prévoit la création d'un parking de 88 places dont 50 seront perméabilisées. Le projet respecte les directives de la Loi ALUR avec un ratio de 74,4% permettant de réduire l'imperméabilisation des sols.

	Surface en m ²	% Loi ALUR retenu	Surface ALUR en m ²
Stationnement 88 places dont:			
-Perméables 50	634	50 %	317
-Électriques 10	14	0%	0
-Autopartage 24	337	0%	0
- PMR / Famille 04	66	100%	66
Voirie imperméabilisée :	1415	100%	1415
Total ALUR :			1798
Surface de plancher :	2415	0.75%	1811 (Pourcentage ALUR 1798 / 2415=74,4%)

Le projet prévoit également l'implantation de 561 m² de panneaux photovoltaïques, soit 22% de la surface de toiture permettant la production d'énergies renouvelables (électriques).

L'isolation renforcée permet un gain de 8,8% d'économies sur la consommation d'énergie du bâtiment et 19,5% sur les besoins bioclimatiques du bâtiment. Ces mesures permettent de réduire les effets négatifs du projet sur l'environnement ou la santé humaine.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au vu du contexte, il ne nous semble pas nécessaire de réaliser une étude d'impact, en effet le projet :

- permet la réutilisation d'une friche industrielle en cœur de ville,
- présente une utilisation de la parcelle raisonnée, et consomme le juste espace nécessaire à son activité.
- est compatibles avec le PLUi de la commune de Saint-Quentin
- prévoit le traitement des eaux de voiries avant rejet en débits limités dans le domaine public.
- n'est pas dans l'emprise d'une zone Natura 2000, d'une ZNIEFF, ou encore dans le périmètre d'un monument historique ou classé à l'Unesco.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

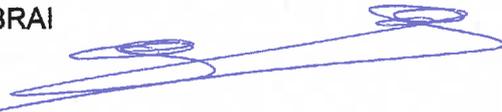
9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Sailly les Cambrai le, 27 Avril 2017

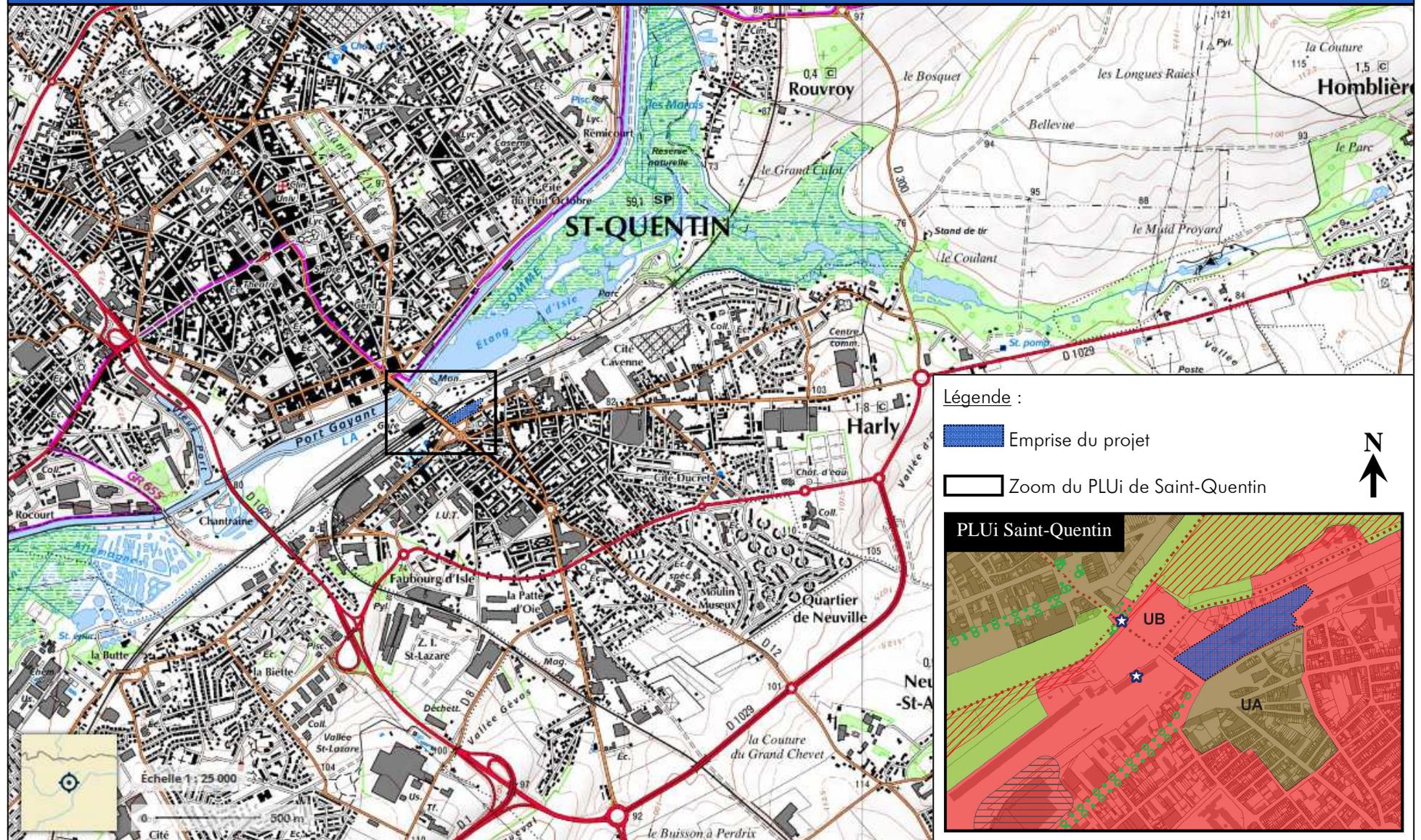
Signature

LIDL CAMBRAI
Parc Actipôle de l'A2
59554 SAILLY LEZ CAMBRAI
Tél. : 03 27 72 72 20
Fax : 03 27 72 72 40



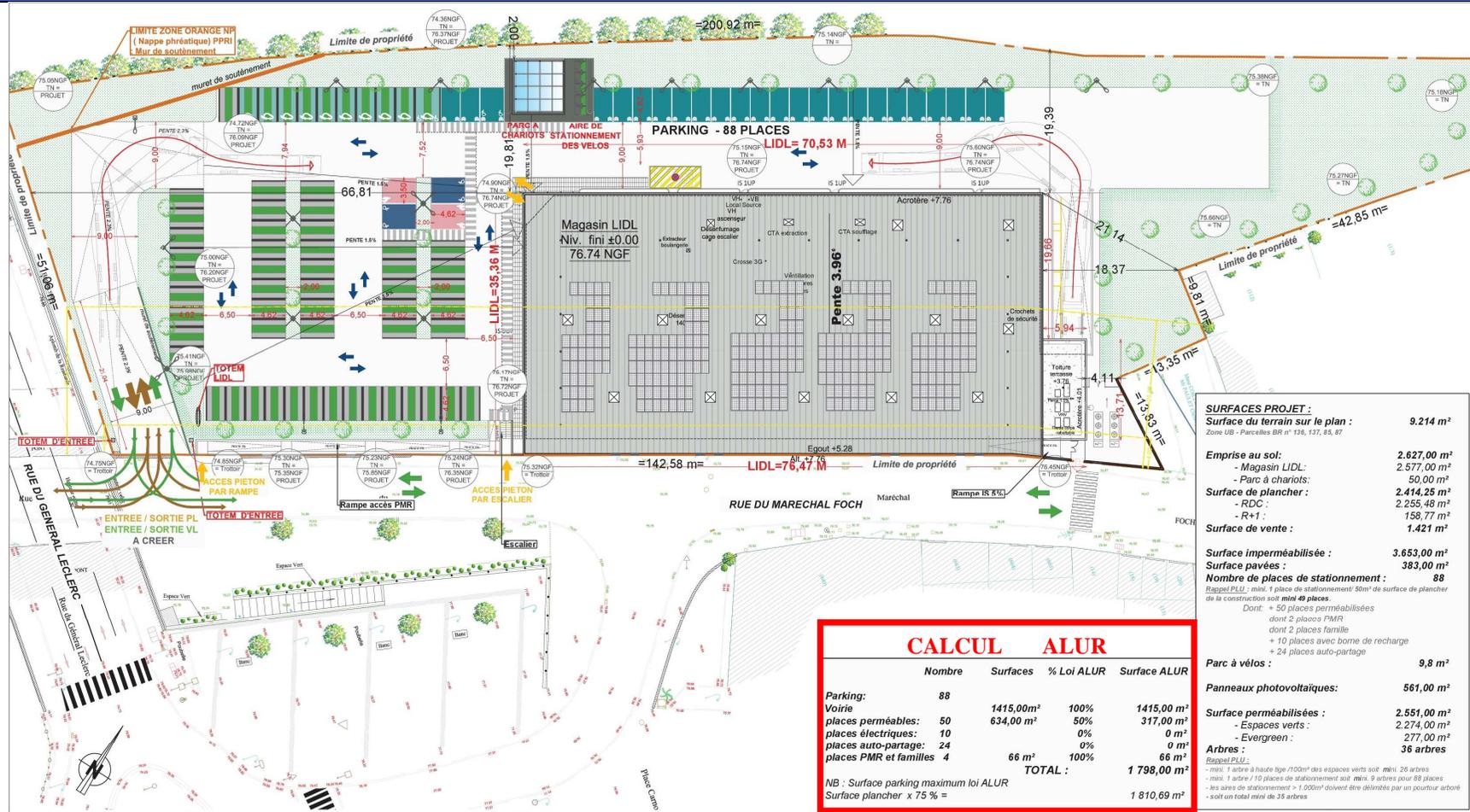
Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

ANNEXE 2 : PLAN DE SITUATION



SAINT-QUENTIN (02) - Création d'un supermarché à l'enseigne LIDL de 1421 m² de surface de vente, rue du Maréchal Foch.
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS CERFA N°14734*03

ANNEXE 4 : PLAN DU PROJET



	Nombre	Surfaces	% Loi ALUR	Surface ALUR
Parking:	88			
Voirie		1415,00 m ²	100%	1415,00 m ²
places perméables:	50	634,00 m ²	50%	317,00 m ²
places électriques:	10	0 m ²	0%	0 m ²
places auto-partage:	24	0 m ²	0%	0 m ²
places PMR et familles	4	66 m ²	100%	66 m ²
			TOTAL :	1 798,00 m²
NB : Surface parking maximum loi ALUR				1 810,69 m ²
Surface plancher x 75 % =				

SURFACES PROJET :

Surface du terrain sur le plan : 9.214 m²
 Zone UB - Parcelles BR n° 136, 137, 85, 87

Emprise au sol :

- Magasin LIDL: 2.627,00 m²
- Parc à chariots: 50,00 m²

Surface de plancher :

- RDC: 2.255,48 m²
- R+1: 158,77 m²

Surface de vente : 1.421 m²

Surface imperméabilisée : 3.653,00 m²

Surface pavées : 383,00 m²

Nombre de places de stationnement : 88

Récapitulatif PLU : mini 4 places de stationnement; 50m² de surface de plancher de la construction soit mini 49 places

- + 50 places perméabilisées
- dont 2 places PMR
- dont 2 places famille
- + 10 places avec borne de recharge
- + 24 places auto-partage

Parc à vélos : 9,8 m²

Panneaux photovoltaïques : 561,00 m²

Surface perméabilisées :

- Espaces verts: 2.274,00 m²
- Evergreen: 277,00 m²

Arbres : 36 arbres

Récapitulatif PLU :

- mini 1 arbre à haute tige (100m² des espaces verts soit mini 36 arbres
- mini 1 arbre / 10 places de stationnement soit mini 9 arbres pour 88 places
- les aires de stationnement > 1.000m² doivent être délimitées par un pourtour arboré
- soit un total mini de 35 arbres



MAGASIN :
LIDL SAINT QUENTIN
 RUE DU MARECHAL FOCH - 02 100 SAINT QUENTIN

DR : **DR-SAILLY-LEZ-CAMBRAI** TYPE MAGASIN :
 Parc Actipôle de l'A2
 59554 SAILLY-LEZ-CAMBRAI

DESIGNATION :
PLAN MASSE - PROJET

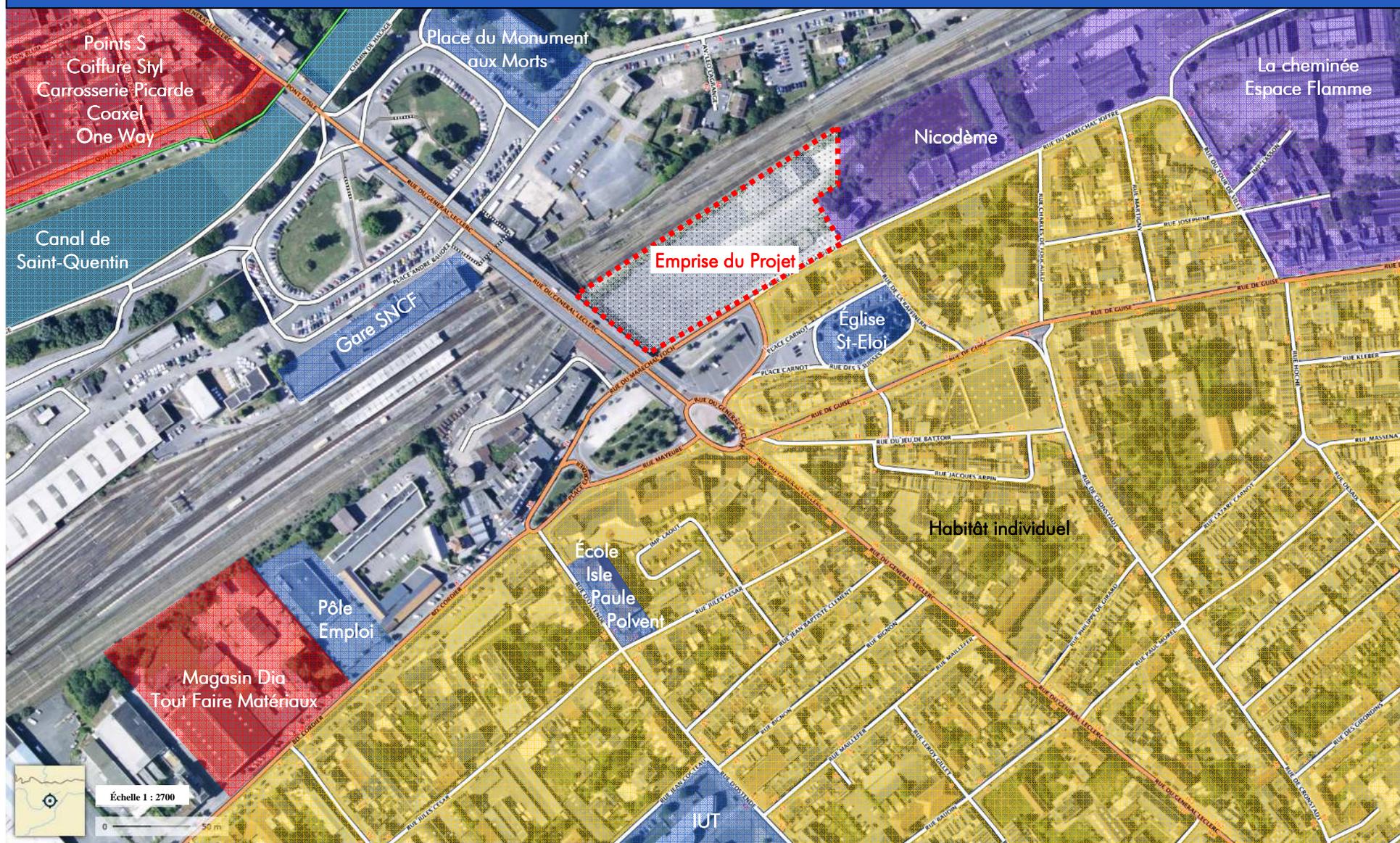
NFK T14

Type de Surface	Désignation	nombre ou m ²	Type de Surface	m ²
1. Nombre de places de parking		88	6. Surface des espaces verts	2 551,00
	dont nombre de places PMR	2	7. Surface des VRD	4 098,00
	dont nombre de places famille	10	8. Emprise au sol	2 827,00
	dont nombre de places véhicule électrique	0,00	SURFACE DE VENTE RÉGLEMENTAIRE	1 421,00
	dont nombre de places auto-partage	24		
2. Surface du parking couvert	Aire de circulation des PL incluse	4 313,00	SURFACE DE PLANCHER (article R*112-2 du Code de l'urbanisme)	2 414,25
3. Surface du parking non couvert	Aire de circulation des PL incluse	0,00	SURFACE DE VENTE LIDL MUR A MUR	1 370,00
4. Surface de faire de circulation du camion (le cas échéant)		0,00		
5. Surface terrain		9 214		

Eléments relatifs aux règlements d'urbanisme		PLU	Projet	Eléments relatifs aux règlements d'urbanisme		PLU	Projet	PHASE
1. Espaces plantés	% d'espaces verts	36	36	6. Clôtures	-	-	-	PC
2. Implantation des constructions	par rapport aux limites séparatives	-	-	7. Bassin de rétention	-	-	-	DATE
3. Places de stationnement	voiture	49	88	8. Couleurs imposées (RAL)	-	-	-	06/04/2017
	vélo (le cas échéant)	9,8	9,8	9. Parement des façades	-	-	-	PC2
3.1 Limitations	-si ALUR	-	-	10. Hauteur maximale des constructions	-	-	-	ECHELLE :
	-si ALUR	-	-	11. Matériaux pour la toiture	-	-	-	1/500 ème
	-si SRU	-	-	12. Hauteur, nombre et emplacement de mâts dits drapeaux	-	-	-	ARCHITECTE :
	-autres	-	-	13. Zone PPRi	-	-	-	B
4. CES : % du terrain		-	-	14. Zone PLU	-	-	-	frédéric bouje & marie descombes
5. Toiture : pente		-	-	Possibilité de tourner à gauche (axe principal)	Oui	Non	-	DEMANDER L'EXAMEN
		-	-	En entrée	☐	☐	-	
		-	-	En sortie	☐	☐	-	

SAINT-QUENTIN (02) - Création d'un supermarché à l'enseigne LIDL de 1421 m² de surface de vente, rue du Maréchal Foch.
 DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS CERFA N° 14734*03

ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS DU PROJET



SAINT-QUENTIN (02) - Création d'un supermarché à l'enseigne LIDL de 1421 m² de surface de vente, rue du Maréchal Foch.
DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS CERFA N°14734*03